

30/03/2021



Lapeyrouse-Mornay

Madame ou Monsieur la ou le Député(e)

La proposition de loi déposée par le sénateur Jean-Pierre MOGA, visant à la création d'une vignette «Collection» pour le maintien de la circulation des véhicules de collections, a été adoptée par le Sénat.

C'est donc au nom de nos adhérents que je m'adresse à vous en appelant votre attention sur ce projet de loi qui sera très prochainement présenté à l'Assemblée Nationale, en vous demandant de bien vouloir, vous et vos collègues, voter cette loi.

Nous vous rappelons que les véhicules anciens concernent 20.000 emplois dans l'hexagone.

Ils représentent un C.A. de 4 milliards d'euros/an, et concernent 250.000 collectionneurs et 800.000 véhicules qui roulent très très peu voir même pas du tout pour certains, mais tous font partie du Patrimoine.

Nous comptons donc sur votre bienveillance afin que nous puissions continuer à rouler avec nos véhicules et à entretenir ainsi le patrimoine français ou étranger.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le président
Michel FENOMINO

CLUB-AUTONOSTALGIE26 association loi 1901

26210 LAPEYROUSE-MORNAY

www.club-autonostalgie26.fr

contact@club-autonostalgie26.fr